

propriétés comme celles-là vont mettre fin aux affreux avortements illégaux qui se produisent. Je crois que c'est un fait que nous ne devons pas perdre de vue. J'approuve le bill parce que la disposition qui figure actuellement dans la loi n'est qu'hypocrisie et que comédie grossière. La modification a été approuvée par tous les organismes dont j'ai fait mention et je pense que, vu les circonstances, la Chambre devrait l'approuver afin de supprimer cette disposition hypocrite du Code criminel. Ce faisant, je crois que nous ne ferons de tort à personne ni à aucune organisation.

(Texte)

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur le président, je me lève pour protester contre l'adoption de ce bill. J'ai vu passer bien des choses à la Chambre des communes, mais cette fois, la mesure est comble. Quand j'entends des hommes défendre un tel bill, je me demande sincèrement où va la nation canadienne.

Nous travaillons, actuellement, à la destruction du genre humain.

Non contents d'avoir accordé des permis pour la vente de boissons alcoolisées à tous les coins de rues, afin de faciliter la dégradation générale de notre population moderne, non contents d'avoir entraîné nos jeunes filles et nos femmes à fréquenter les tavernes et les grills afin de dégrader la femme, voilà que nous voulons maintenant y mettre le comble en la rendant stérile! Il s'agit, à mon avis, d'une œuvre diabolique!

Toute la population, monsieur le président, doit condamner ceux qui appuient un tel bill. Il ne nous est pas permis de confier à la population une arme de destruction aussi dangereuse: c'est l'arme de l'enfer lui-même!

Nous sommes, pour la grande majorité, des chrétiens, et, à ce titre, il est de notre devoir de nous opposer, de toutes nos forces, à l'adoption de ce bill.

J'entendais dire tout à l'heure qu'il ne s'agissait pas d'un problème à caractère religieux...

(Traduction)

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. L'honorable député vient de laisser entendre que ceux qui sont en faveur de ce bill ne sont pas chrétiens. Je me dissocie de cette implication et je lui demande de la retirer parce qu'elle est fautive. J'appuie le bill et suis aussi chrétien que lui.

(Texte)

**M. Gauthier:** On a beau vouloir se dissocier, monsieur le président, je vais donner les preuves de ce que j'avance.

Ce n'est pas un problème à caractère religieux, disait quelqu'un, tout à l'heure. Eh bien, s'il lit à nouveau les principes religieux,

[M. Willoughby.]

il y verra ceci dans son Évangile: Tu ne tueras point. C'est un des commandements de Dieu.

Je me demande si le meurtre d'une personne âgée de 40 ans, de 60 ans ou d'une minute n'est pas encore un meurtre.

Je ne conçois pas que la loi des hommes renverse la loi divine. C'est pour cette raison que je dis au député qui s'est levé tout à l'heure...

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** A l'ordre! Le représentant de Carleton pose la question de privilège.

**M. Francis:** Monsieur l'Orateur, les observations du député concernant la conscience d'autres représentants ne sont pas conformes au Règlement. Pour ma part, je suis en faveur du projet de loi mais je ne sanctionne pas le meurtre ou autre crime semblable. Donner à entendre le contraire constitue une remarque irrecevable concernant la conscience des députés.

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** La présidence reconnaît que le député de Roberval s'est aventuré sur un terrain fort glissant. Il ne voudra sûrement pas faire des insinuations qui porteraient atteinte à la liberté de pensée des autres représentants.

(Texte)

**M. Gauthier:** Monsieur le président, je ne voulais attaquer personne. Je voulais simplement énoncer les principes de la chrétienté. S'il y en a qui se pensent visés, ce n'est pas mon affaire, encore moins ma faute.

Monsieur le président, je dis et je soutiens, que nous ne pouvons, en aucune manière, appuyer ce bill ainsi rédigé:

...offre en vente, annonce ou a, pour le vendre ou en disposer, quelque moyen, indication, médicament, drogue ou article destiné ou représenté comme servant à causer un avortement ou une fausse couche, ou en publie une annonce; ou)

Je dis que ce bill est inacceptable, et je lutterai de toutes mes forces pour qu'il ne soit pas adopté pour ma province. Si les autres veulent l'accepter pour leur province, qu'ils le fassent, mais je leur jure que dans 15 ans, il n'y aura plus que des Canadiens français au Canada. Ce sera la conséquence de ce bill.

Aujourd'hui, on a peur. On dit qu'en l'an 2000, on aura trop de population. Eh bien, monsieur le président, ne nous laissons pas embêter par cela; l'homme est assez bête pour se détruire lui-même, soyez sans crainte. Le bon Dieu est plus fort que tout cela. Qu'ils ne craignent pas de se nuire sur la terre, en l'an 2000! Ce n'est pas là le but de ce bill. Je crois que le but de ce bill a été fixé par d'autres que les membres de la Chambre, et il émane de bien plus haut.

Imaginez-vous ce qui s'ensuivrait si l'on